Chapitre 3 : Typologie des entreprises

INTRODUCTION

Les entreprises ont toutes une finalité commune :

Cependant, on observe une grande diversité de type d'entreprises. Il est important de savoir classer ces entreprises afin de procéder à des analyses, des comparaisons,

Il restera à évoquer dans un second temps, l'insertion des entreprises dans le système productif.







I - Types d'entreprises et classements

A - Classement selon la taille

Critères:

- Chiffre d'affaires =

- Effectif de l'entreprise

Entreprise = cellule sociale. Donc on doit s'intéresser

Selon la classification INSEE:

- Micro - Entreprise : 0 à 10 salariés ou – de 2 millions d'euros de CA



- PME : 250 salariés et CA < 50 millions d'euros
- ETI:

- GE Grandes Entreprises : les autres

Remarque : Grandes entreprise + de 500

L'autoentrepreneur

B - Classement selon le domaine d'activité

Il existe 3 grands secteurs d'activité :

- primaire : agriculture pèche

- secondaire : industrie

_

Remarque:

On fait référence aujourd'hui à des branches d'activités.

Notion de branche : une branche rassemble les entreprises ou les éléments d'une entreprise qui produisent la même catégorie de produits

Branche de l'informatique = droit du travail

Notion de secteur : un secteur rassemble les entreprises qui ont la même activité principale

Une entreprise appartient à un seul secteur mais peut appartenir à plusieurs branches

Les filières

On regroupe les entreprises, de l'amont vers l'aval (= des matières premières au produit final) qui participent à la production et à la

distribution d'un produit

L'exemple d'intermarché



C - Classement selon la forme juridique :

Entreprise publique

- Sociétés d'économie mixte
- EPIC

Entreprise privée sans personnalité morale

- Entreprise individuelle (EIRL)
- Auto-entreprise

Entreprise privée avec personnalité morale

- SA
- SARL
- SCOP

Enjeu du choix:

II - L'insertion de l'entreprise dans le système productif

A. Le tissus industriel Français
TD

B-La variété des Relations inter entreprise

1 -relation de Concurrence

En conformité avec la logique du système d'économie de marché, les entreprises se font concurrence. (cf traités européens)

Cette concurrence s'exerce bien entendu entre entreprises exerçant la même activité, mais aussi sur les marchés en amont : marché du travail, marché des matières premières, marché des capitaux, marché des biens de production, ...

2 - Coopération

L'objectif est un peu le même que celui de la complémentarité, il s'agit de diminuer les effets de la concurrence.

Formes de la coopération

La coopération peut se faire au niveau :

- **De la production**: afin de créer des synergies en regroupant plusieurs entreprises, obtenir des rendements supérieurs et être plus compétitifs.
- **De la commercialisation**: la création de centrales d'achat permet à l'entreprise d'utiliser les services commerciaux d'une autre entreprise pour distribuer ses produits.

- Modalités de la coopération
 - •GIE (groupement d'intérêt économique) ou GEIE (au niveau européen) : Groupements d'entreprises dans un but commun sans perdre leur indépendance
 - •Franchise : collaboration de 2 entreprises, l'une, le franchiseur, apportant sa marque, sa notoriété, son savoir-faire à l'autre, le franchisé, qui apporte les locaux. vidéo
 - •Cession de licence : droit accordé à une entreprise d'utiliser un brevet d'invention
 - •Filiale commune : création d'une entreprise conjointe (coentreprise) par 2 ou plusieurs entreprises qui apportent le capital et assurent conjointement l'exploitation. (Ex : GE)
 - •Accords de distribution : possibilité pour une entreprise d'utiliser les services commerciaux d'une autre pour la distribution de ses produits. (ex free/orange)

Etc...

3 - Complémentarité

Il s'agit de diminuer les effets de la concurrence par deux méthodes principales :

- L'intégration : l'entreprise intègre des activités en amont pour sécuriser ses approvisionnements ou en aval pour se rapprocher du consommateur final
- La sous-traitance : l'entreprise fait exécuter une partie de sa production par d'autres entreprises.
 - Sous-traitance de capacité : l'entreprise y a recours quand ses capacités de production sont saturées momentanément et qu'elle ne veut pas investir
 - Sous-traitance de spécialité : l'entreprise utilise les compétences d'une autre

Informatique = infogérance

Conclusion:

- diversité d'entreprises par la taille ...
- mais aussi par la forme juridique
- et encore par le type de relation avec les marchés